



CA Pays de Montbéliard Agglomération (Siren : 200065647)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Montbéliard
Arrondissement	Montbéliard
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/09/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Charles DEMOUGE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	8 av des Alliés BP98407
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25207 Montbéliard
Téléphone	03 81 31 88 88
Fax	03 81 37 88 89
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	142 532
-----------------------------	---------

Densité moyenne 316,84

Périmètre

Nombre total de communes membres : 72

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Abbévillers (212500045)	1 060
25	Allenjoie (212500110)	751
25	Allondans (212500136)	256
25	Arbouans (212500201)	954
25	Audincourt (212500318)	13 569
25	Autechaux-Roide (212500334)	533
25	Badevel (212500409)	829
25	Bart (212500433)	2 033
25	Bavans (212500482)	3 700
25	Berche (212500540)	507
25	Bethoncourt (212500573)	5 725
25	Beutal (212500599)	282
25	Blamont (212500631)	1 247
25	Bondeval (212500714)	483
25	Bourguignon (212500821)	937
25	Bretigney (212500938)	73
25	Brognard (212500979)	493
25	Colombier-Fontaine (212501597)	1 293
25	Courcelles-lès-Montbéliard (212501704)	1 317
25	Dambelin (212501878)	501
25	Dambenois (212501886)	776
25	Dampierre-les-Bois (212501902)	1 662
25	Dampierre-sur-le-Doubs (212501910)	467
25	Dannemarie (212501944)	113
25	Dasle (212501969)	1 452
25	Dung (212502074)	654
25	Échenans (212502108)	161
25	Écot (212502140)	513
25	Écurcey (212502165)	278
25	Étouvans (212502249)	838
25	Étupes (212502280)	3 791
25	Exincourt (212502306)	3 272
25	Feschés-le-Châtel (212502371)	2 222
25	Feule (212502397)	181
25	Glavay (212502744)	342
25	Goux-lès-Dambelin (212502819)	285
25	Grand-Charmont (212502843)	5 772
25	Hérimoncourt (212503049)	3 693
25	Issans (212503163)	250
25	Longeville-sur-Doubs (212503452)	696

25	Lougres (212503502)	788
25	Mandeure (212503676)	4 969
25	Mathay (212503700)	2 195
25	Meslières (212503783)	369
25	Montbéliard (212503882)	25 980
25	Montenois (212503940)	1 544
25	Neuchâtel-Urtière (212504229)	195
25	Noirefontaine (212504260)	365
25	Nommay (212504286)	1 675
25	Pierrefontaine-lès-Blamont (212504526)	480
25	Pont-de-Roide-Vermondans (200037182)	4 260
25	Présentevillers (212504690)	467
25	Raynans (212504815)	342
25	Rémondans-Vaivre (212504856)	238
25	Roches-lès-Blamont (212504971)	646
25	Sainte-Marie (212505234)	700
25	Sainte-Suzanne (212505267)	1 551
25	Saint-Julien-lès-Montbéliard (212505218)	170
25	Saint-Maurice-Colombier (212505242)	933
25	Seloncourt (212505390)	5 919
25	Semondans (212505408)	308
25	Sochaux (212505473)	3 989
25	Solemont (212505481)	157
25	Taillecourt (212505556)	1 128
25	Thulay (212505622)	223
25	Valentigney (212505804)	10 889
25	Vandoncourt (212505861)	862
25	Vieux-Charmont (212506141)	2 798
25	Villars-lès-Blamont (212506158)	447
25	Villars-sous-Dampjoux (212506174)	365
25	Villars-sous-Écot (212506182)	360
25	Voujeaucourt (212506323)	3 259

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 54

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
<i>Valorisation de l'incinération des ordures ménagères par le chauffage d'une partie de la population de la ville de Montbéliard (collectifs secteur Petite Hollande).</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
<i>la production par pompage, la protection des points de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine depuis l'unité de gestion de Mathay.</i>

- Assainissement collectif <i>la collecte, le transport, et le traitement des systèmes d'assainissement d'Arbouans, Badevel, Bavans, Sainte-Suzanne, Dung, Echenans, Sainte-Maire et Présentevillers ; le transport et le traitement des systèmes d'assainissement de Beutal, Bretigny, Colombier-Fontaine, Montenois et Saint-Maurice Colombier.</i>
- Assainissement non collectif <i>le contrôle des ouvrages d'assainissement non collectif.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores <i>Création et gestion d'un bureau d'hygiène.</i>
- Lutte contre la pollution de l'air <i>Création et gestion d'un bureau d'hygiène.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines <i>la collecte, le stockage et le traitement des eaux pluviales conformément au zonage d'assainissement approuvé par délibération communautaire et aux dispositions générales pour la maîtrise des eaux pluviales ;</i>
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols <i>la collecte, le stockage et le traitement des eaux pluviales conformément au zonage d'assainissement approuvé par délibération communautaire et aux dispositions générales pour la maîtrise des eaux pluviales ;</i>
- Autres actions environnementales <i>- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ; - Charte intercommunale d'environnement. Gestion d'un laboratoire d'analyse des eaux ;</i>
Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>Participation à l'extension et au développement de l'Hôpital Nord Franche-Comté (HNFC) sur les sites du territoire de la communauté d'agglomération ;</i>
- Action sociale <i>Participation à la création, au développement et à la gestion de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue dans un cadre contractuel circonscrit au territoire de Pays de Montbéliard Agglomération avec option, éventuelle, de maîtrise d'ouvrage déléguée ; - soutien à la prévention routière et à la formation des conducteurs de véhicules terrestres à moteurs ;</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>Crèche multi-accueil les Boud'Choux demeure de compétence communautaire,</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ;
- Mise en œuvre des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions éducatifs ;
- Élaboration et mise en œuvre du contrat de ville de la délinquance
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>- Prise en charge d'installations sportives non annexées aux établissements scolaires du second degré. - Gestion de l'enseignement musical contrôlé par l'Etat.</i>

- Lycées et collèges <i>- Prise en charge des établissements scolaires du second degré. Dans l'attente du transfert à la collectivité territoriale compétente (Conseil départemental ou Conseil régional).</i>
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche <i>- participation au développement de l'enseignement supérieur, de la recherche universitaire et du transfert technologique avec option, éventuelle, de maîtrise d'ouvrage déléguée dans un cadre contractuel circonscrit au territoire de Pays de Montbéliard Agglomération et du Nord Franche-Comté ;</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>- participation à la promotion de la culture scientifique et technique ; - promotion de la Communauté d'agglomération et de son image de marque : participation financière aux manifestations économiques, sportives, culturelles et festives d'intérêt d'agglomération (délibération d'harmonisation du 29/06/2017 du conseil de communauté).</i>
- Activités sportives <i>- promotion de la Communauté d'agglomération et de son image de marque : participation financière aux manifestations économiques, sportives, culturelles et festives d'intérêt d'agglomération (délibération d'harmonisation du 29/06/2017 du conseil de communauté).</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>Coordination des cartes communales et plans locaux d'urbanisme. Numérisation du cadastre et système d'information géographique.</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières <i>o Constitution de réserves foncières, de ZAD, droit de préemption par délégation des communes ou du département</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
- Organisation des transports non urbains <i>études et initiatives en matière de transports à la demande. La CC est autorisée à exercer cette compétence par délégation du conseil général.</i>
- Plans de déplacement urbains
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>o les voiries irriguant des parcs d'activités communautaires selon la liste et les tracés définis en annexe, o les voies de bus en site propre selon la liste et les tracés définis en annexe, o les voies desservant des équipements communautaires selon la liste et les tracés définis en annexe, o les voies vertes et pistes cyclables hors agglomération au sens du Code de la Route et en agglomération en cas de site propre selon la liste et les tracés définis en annexe.</i>
- Parcs de stationnement <i>au titre de la compétence « création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire » : o les parkings selon la liste et le plan joint en annexe de la délibération n°C2018/171 du 20/12/2018</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)
- <i>La communauté de communes est autorisée à conventionner avec un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dans le cadre de l'article L5111-1-1 du code général des collectivités territoriales pour assurer en commun l'exercice d'une compétence reconnue ou transférée par la loi.</i>
- Acquisition en commun de matériel
- <i>La communauté de communes est autorisée à conventionner avec un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dans le cadre de l'article L5111-1-1 du code général des collectivités territoriales pour assurer en commun l'exercice d'une compétence reconnue ou transférée par la loi.</i>
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS
- <i>service de secours et de lutte contre l'incendie (versement d'un contingentement au SDIS et participations aux casernes) ;</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- <i>création et mise à disposition d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunications (délibération d'harmonisation du 29/06/2017 du conseil de communauté).</i>
- NTIC (Internet, câble...)
- <i>création et mise à disposition d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunications (délibération d'harmonisation du 29/06/2017 du conseil de communauté).</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
<i>Gestion d'un refuge-fourrière pour animaux errants (félins/canins)</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
25	Pôle métropolitain Nord Franche-Comté (200065217)	Pôle métrop.	309 662
25	SM d'énergies du Doubs (SYDED) (252508288)	SM fermé	568 034
25	SM "Doubs très haut débit" (200037729)	SM ouvert	368 724
71	Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs (257103218)	SM ouvert	2 071 001
25	SM orchestre Victor Hugo Franche Comté Besançon Montbéliard (200032910)	SM ouvert	261 781
25	SM de transport Nord Franche-Comté (200092104)	SM ouvert	309 662
25	SM du complexe sportif Jean-Jacques-Rousseau (252507066)	SM fermé	142 532
25	SM de l'aérodrome du Pays de Montbéliard (252500822)	SM ouvert	142 532

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)